

Pour le retrait du « choc des savoirs » : AG par établissement et par secteur pour construire la grève pour gagner !

Le CSA SD du département des Bouches-du-Rhône s'est réuni ce vendredi 2 février. Il faisait suite au boycott des organisations syndicales FO-FSU-CGT-UNSA de la session du 26 janvier qui ont exigé ensemble le retrait du « choc des savoirs ». Il se tenait de plus au lendemain de la puissante grève du 1er février où 4000 collègues ont manifesté à Marseille sur les revendications.

Ce CSA SD a confirmé nos pires craintes : aucun changement de DGH, marche forcée de mise en place du « choc des savoirs » alors même qu'aucun texte n'est publié, maintien du Pacte enseignant l'an prochain, aucune annonce de CPE ou d'AED supplémentaires...

FO a demandé à l'administration : « Prévoyez vous de recevoir les délégations d'établissements et de satisfaire les revendications ? »

Réponse : « La consigne est de ne rien lâcher ! Est-ce la peine de faire venir les délégations et de faire perdre du temps à tout le monde ? »

Visiblement, les services départementaux reprennent la parole du ministère. Il faut rester sourd aux revendications et aux remontées des collègues. Pourtant, la réalité c'est :

- dans un collège de suppression de l'AP Anglais et des groupes de Sciences ;
- dans un autre l'impossibilité de vœux d'emploi du temps en Maths et en Lettres, la perte d'un poste d'Anglais et la création de BMP de 18h en Maths et Lettres ;
- dans un troisième, la suppression de groupes en 6ème (Histoire-Géo) et en 3ème (Italien et Espagnol)...

Un chef d'établissement propose même de ne pas donner la totalité des horaires disciplinaires en Sciences pour financer les groupes de niveaux !

Pour FO, si l'administration ne veut pas entendre les collègues, nous continuerons à porter leur voix, à demander à ce que les audiences soient reçues et les revendications satisfaites. Le

SNFOLC 13 a remis en main propre à M le DASEN les premières motions d'établissements listant les revendications.

Les revendications de l'appel intersyndical national au 1er février demeurent : une véritable augmentation des salaires, de toute urgence (10 % tout de suite) ; l'abandon du Pacte, l'abandon des mesures de l'acte 2 de l'école inclusive, un statut pour les AESH et les AED, l'annulation des suppressions de postes, le retrait du choc des savoirs et de la réforme de la voie professionnelle.

SUR CES REVENDICATIONS, APRÈS LES GRÈVES DU 1^{er} ET DU 6 FÉVRIER, LE SNFOLC APPELLE À LA TENUE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR DÉCIDER DES SUITES.

Comme les agriculteurs qui, au cours des deux dernières semaines, ont mis la pression sur le gouvernement en cherchant à organiser le blocage du pays et la montée à Paris, comme l'ensemble des salariés du public et du privé, les personnels des collèges et lycées veulent « vivre de leur travail ». Loin de toute routine et avec l'expérience des journées d'actions de la bataille contre la réforme des retraites, il nous faut chercher les moyens de l'action efficace, les moyens de construire le rapport de force qui bloquera le plan Macron-Attal de restructuration / liquidation de l'école publique.

Le SNFOLC 13 appelle les personnels à se réunir dans l'unité syndicale :

- dans les collèges pour dresser le cahier de revendications et de discuter de la grève et de ses suites ;
- en assemblées de délégués de secteurs pour briser l'isolement collège par collège, pour construire la mobilisation et la grève pour gagner.

Le SNFOLC 13 met tous ses moyens à la disposition des collègues pour réussir ces initiatives.